

# Service municipal de nuit

**Reportage** | De 18 h à 4 h du matin, une dizaine de policiers veillent sur la ville. Leur cheval de bataille : le bon déroulement de la fermeture des bars et des épiceries pour éviter les nuisances.

Par une soirée fraîche et studieuse, période d'examens oblige, les policiers municipaux savent bien que leur service de nuit (18 h-4 h du matin l'été et 17 h-3 h l'hiver) au cœur de Montpellier la fête sera moins bruyant qu'à l'accoutumée. Qu'à cela ne tienne, il est toujours temps de s'occuper de la prévention pour juguler à la source le fléau des nuisances sonores.

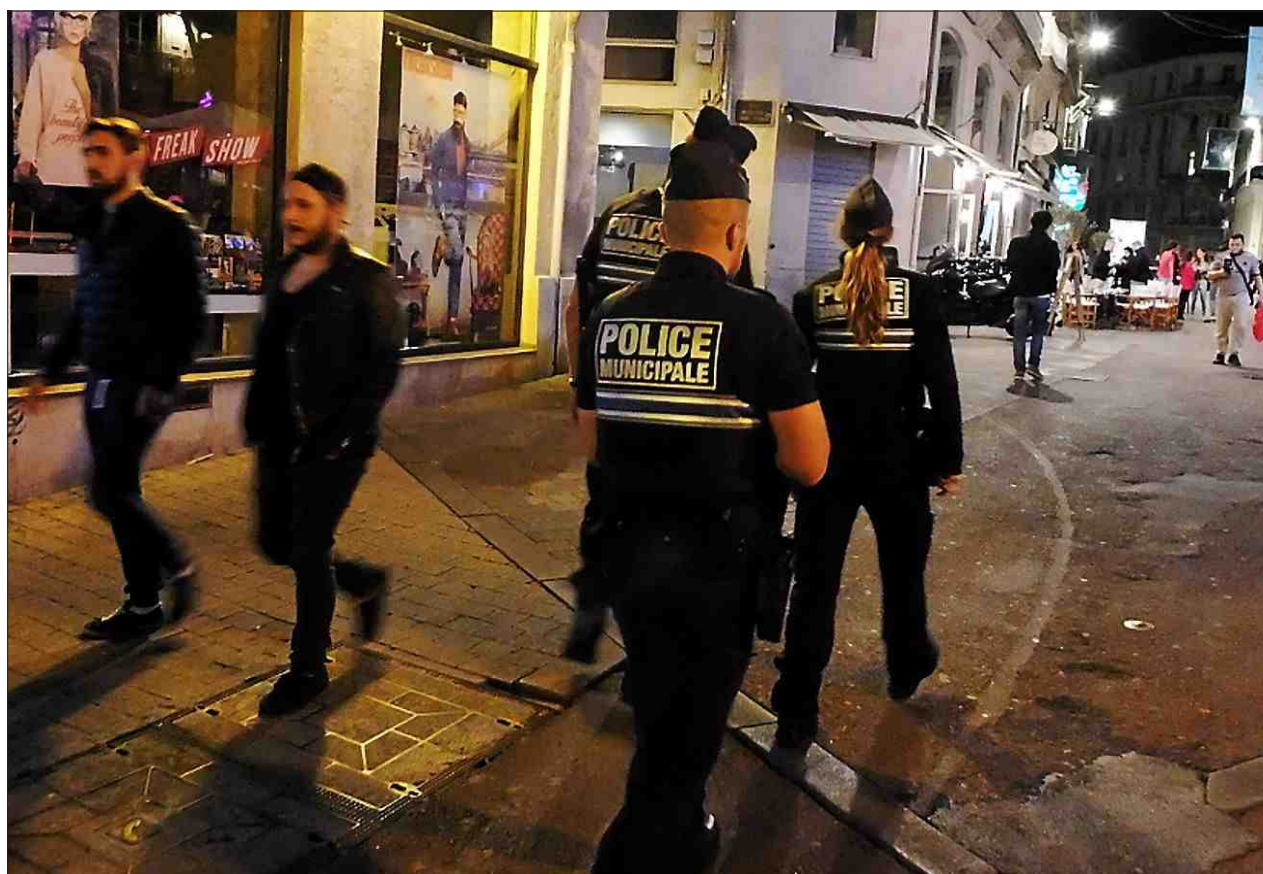
Du lundi au samedi, trois équipes, soit une dizaine d'agents, patrouillent chaque soir en ville. Avec l'été, c'est tout l'effectif des brigades nocturnes qui est mobilisé les vendredis et samedis soir. Autrement dit dix-huit agents véhiculés.

**« Quand je suis arrivé, on m'a demandé de faire un audit de la nuit »**

**Sébastien Coumba, chef des brigades nocturnes**

Ce jeudi soir, harnaché d'un gilet pare-balles avec revolver, tonfa, lampe de poche et radio à l'épaule « *vitale pour la sécurité* », Sébastien Coumba, chef du service depuis un an, dirige son groupe à pied dans les ruelles de l'Écusson. Timbres-amendes au poing, à l'affût de la moindre infraction à l'arrêté de tranquillité publique (depuis le 15 avril) ou aux horaires d'ouverture des bars et épiceries de nuit.

« *Quand je suis arrivé, on m'a demandé de faire un audit de la nuit* », confie-t-il. L'une des priorités de la municipalité Saurel : faire revenir la sérénité à l'heure de la fermeture des établissements, fixée à 1 h puis à 2 h pour la saison estivale (quelques-uns ont une dérogation préfectorale jusqu'à 6 h). « *C'est là que ça dégènerait avec des gens qui consomment alcool et stupéfiants à outrance, lâchés sur la voie publique* », dit-il. Un phénomène complique le retour au calme : « *Certains se mettent en terrasse des bars avec des gobelets en plastique, profitent gratuitement des concerts et consomment leur alcool à moindre frais* », poursuit-il. Les secteurs ci-



■ L'une des priorités des agents municipaux, le retour au calme après la fermeture des bars.

Photo MICHEL PIEYRE

blés : Pila-Saint-Gély, Saint-Roch, Saint-Guilhem, la place Jean-Jaurès avec le haut de la rue de l'Aiguillerie et, enfin, Gambetta. Désormais, au gong, les policiers se postent aux abords des lieux concernés : « *En vingt minutes, il n'y a plus personne et on n'enregistre plus de plainte dans ces secteurs* », se satisfait Sébastien Coumba.

## Lutte contre la vente d'alcool après 22 h

Du côté de Saint-Roch, une attention particulière est apportée aux marches de l'église : « *À 1 h du matin, ça jouait du tambour. On essaie de ne pas laisser les gens s'installer* ». Des commerçants comme Jennyfer, la responsable du Petit Nice, place Jean-Jaurès, se disent plus sereins : « *Le soir, c'est plus agréable de fermer, avec les patrouilles sur la place, les gens se sentent plus en sécurité* ». Pour prévenir les nuisances, le service communal d'hygiène et de sécurité (SCHS), celui

de l'occupation du domaine public, est intervenu en amont cet hiver. Lors de contrôles conjoints avec la municipale, ces agents assermentés ont passé au crible audiométrie, hygiène, affichage, respect des horaires, terrasses, etc. Des procès-verbaux ont été dressés et des commerçants rappelés à l'ordre. En dépit de nombreux avertissements, deux espaces extérieurs ont dû être supprimés pour la saison. Un bar qui continuait à servir de l'alcool à l'intérieur de ses locaux après la fermeture a été aussi verbalisé. « *Si le commerçant ne se met pas en conformité, je sais là où je suis passé...* », avertit Sébastien Coumba.

En ce moment, ce sont les épiceries de nuit qui lui donnent le plus de fil à retordre : « *On verbalise tous les soirs* », confie le brigadier. Soit parce que la vente d'alcool se poursuit après 22 h, parfois par la porte de derrière, soit parce que les commerçants ne respectent pas la consigne de fermeture à 2 h. Les 135 €

d'amende ne semblent donc pas peser bien lourd face aux revenus des boissons.

## Le centre de commandement pris d'assaut

Joignable entre 7 h et 3 h du matin (au 04 67 34 59 25), la plateforme du centre de commandement de la police municipale ne désemplit pas. Elle reçoit des centaines d'appels par nuit. Parfois pour des broutilles. « *Les gens nous contactent parce qu'ils ont entendu les talons de la voisine* », déplore le chef Coumba. Marie-Hélène Santarelli, adjointe à la sécurité, l'assure : « *Les appels reçus par la police nationale via le 17 sont de plus en plus, par manque de moyens, renvoyés vers la police municipale* ». D'où cette réflexion de l'élue : « *On travaille à élargir notre plateforme, avec plus de personnels pour prendre des appels. Car la moitié peuvent être gérés par contact téléphonique* ».

**HÉLÈNE AMIRAUX**  
hamiroux@midilibre.com

## À SAVOIR Dérogation

Il existe trois dates en France qui bénéficient d'un régime dérogatoire permanent quant à la diffusion de musique amplifiée sur la voie publique : la Fête de la musique le 21 juin, le 14 Juillet et le 31 décembre.

## Bientôt des caméras

Un essai de quinze jours a déjà eu lieu. « *Probant* », indique le patron de la brigade nocturne qui annonce que chaque chef de bord (trois par service) sera équipé d'une caméra en patrouille. « *Quand on signale aux gens qu'ils sont filmés, le ton descend d'un cran et cela oblige les agents à un effort de comportement* », dit-il. Une expérience menée à titre expérimental pendant deux ans.

## Effectif en hausse

À terme, la ville comptera 180 policiers municipaux, dont une brigade de nuit de 24 agents. Les ultimes 50 recrutements devraient être totalement achevés d'ici l'automne.

## Appels

Un équipage municipal de nuit peut traiter 50 appels par soir pour nuisances, notamment du tapage nocturne.

## Un hôtel de sécurité en projet

Pour faire face aux sollicitations de plus en plus nombreuses de la police municipale par la population, la municipalité envisage d'étoffer l'actuel centre opérationnel de commandement basé à la mairie pour en faire un hôtel de sécurité et de créer un nouveau poste de police municipale dans l'Écusson, avec des horaires d'ouverture nocturnes. Il pourrait s'installer dans l'ancien conservatoire de musique.